



Rapport de l'approche axée sur les résultats 2025-2026

Entente Canada-Québec concernant Vers
un chez soi 2019-2024, modification no.3

Présenté par : Direction des programmes santé mentale et dépendance

Date : 30 septembre 2026

Table des matières

INTRODUCTION	1
Mise en contexte	1
Une réalité régionale en constante évolution	1
Mise à jour du PARCII et du plan d'investissement VCS 2026-2028	2
SOURCES DE DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE	2
Sources de données utilisées	2
Méthodologie d'analyse et limites	4
Méthodologie	4
Limites de l'analyse	5
ACCÈS DU PUBLIC AUX RÉSULTATS RÉGIONAUX	5
SUIVI ET AMÉLIORATION CONTINUE	6
Mobilisation régionale autour de la stabilité résidentielle	6
Poursuite de la démarche d'amélioration continue	6
Poursuite des projets structurants et concertation régionale	6
SUIVI ANNUEL DES RÉSULTATS RÉGIONAUX	7
Résultat #1 : Réduction du nombre de personnes en situation d'itinérance	7
Résultat #2A : Augmentation du nombre de personnes à risque d'itinérance ou en situation d'itinérance desservies	8
Résultat #2B : Accompagnement des personnes vers une stabilité résidentielle	10
Résultat #3 : Occupation optimale des places disponibles en hébergement d'urgence et de transition	11

INTRODUCTION

Le présent rapport s'inscrit dans les exigences prévues à l'*Entente Canada–Québec concernant le programme Vers un chez-soi (VCS) 2019-2024, modification no.3*, qui constitue le quatrième exercice annuel de suivi des résultats régionaux pour l'exercice financier 2025-2026.

Visant à rendre compte des progrès réalisés en matière de prévention et de réduction de l'itinérance, ce rapport fait état du suivi de l'indicateur lié à l'itinérance chronique ainsi qu'aux résultats communautaires régionaux identifiés dans le *Plan d'action régional communautaire intégré et interministériel en itinérance de l'Outaouais (PARCII) 2021-2028*, mis à jour en février 2026. Il présente aussi la contribution régionale à l'objectif du gouvernement du Québec d'accompagner 5 000 personnes vers une stabilité résidentielle.

Les résultats présentés dans ce rapport sont issus des données disponibles au 31 mars 2026 et reposent sur les informations recueillies au cours de l'année 2025-2026 auprès des partenaires financés, des mécanismes de reddition de comptes régionaux ainsi que des différentes sources de données mobilisées dans le cadre des travaux de suivi du programme VCS.

Mise en contexte

Une réalité régionale en constante évolution

Depuis plusieurs années, les ressources en itinérance de l'Outaouais font face à une pression croissante. La hausse du coût de la vie, la diversification des profils des personnes touchées, les difficultés d'accès à un logement abordable et surtout adapté à leurs besoins, ainsi que la hausse des situations d'itinérance hors refuge et dans les campements contribuent à la complexification du phénomène observé dans la région.

Bien que certains indicateurs du marché locatif laissent entrevoir une certaine détente depuis 2024, les enjeux d'abordabilité demeurent une source de pression pour les ménages les plus vulnérables. Les données présentées dans le « Rapport sur le marché locatif 2025 » de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)¹ indiquent que le taux d'inoccupation dans la région de Gatineau a atteint 3,8 % en 2025, un niveau supérieur à ceux observés au cours des dernières années. Cette augmentation est principalement attribuable à la livraison d'un nombre important de nouveaux logements locatifs ainsi qu'au ralentissement de la croissance démographique observée en 2025. La hausse est particulièrement marquée dans la zone de Hull et de Gatineau, où se concentre une grande partie des logements achevés récemment. Toutefois, une grande partie de ces nouveaux logements se situent dans les segments de marché les plus coûteux, alors que les logements les plus abordables demeurent rares, avec un taux d'inoccupation inférieur à 1 % dans plusieurs secteurs.

Cette réalité constitue toujours un défi pour les partenaires communautaires œuvrant auprès des personnes en situation d'itinérance (PSI), puisqu'elle limite les possibilités de relocalisation vers un logement permanent et influence les démarches visant l'atteinte d'une stabilité résidentielle durable.

¹ Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), [Rapport sur le marché locatif 2025 | SCHL](#), section « Région métropolitaine de recensement de Gatineau », consulté le 27 juillet 2026.

Par ailleurs, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a procédé en avril 2025 à un quatrième exercice québécois de dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible dans le cadre de l'exercice « Tout le monde compte 2025 ». Selon les résultats préliminaires publiés en avril 2026², 866 personnes étaient en situation d'itinérance visible en Outaouais, soit un taux de 200,7 personnes pour 100 000 habitants. Parmi les régions participantes, l'Outaouais présente l'un des taux les plus élevés au Québec, derrière Montréal et l'Abitibi-Témiscamingue. Lorsqu'on compare les résultats de 2025 à ceux de 2022, l'Outaouais représente une hausse de 31,7 %, soit 202 personnes de plus, une augmentation supérieure à la moyenne observée dans l'ensemble des régions participantes (20,2 %).

Ces résultats confirment que l'itinérance demeure une réalité bien présente en Outaouais. En cohérence avec les constats issus des précédents exercices de suivi des résultats communautaires, ils soulignent la pertinence de maintenir et de renforcer les stratégies de prévention, de soutenir les interventions de proximité, de favoriser l'accès au logement et de consolider les initiatives visant la réduction de l'itinérance chronique.

Mise à jour du PARCII et du plan d'investissement VCS 2026-2028

L'Outaouais a procédé en février 2026 à une mise à jour du PARCII Outaouais 2021-2028, en ce qui concerne la révision du plan d'investissement VCS pour les exercices 2026-2027 et 2027-2028 ainsi que la mise à jour des résultats communautaires qui feront l'objet d'un suivi régional au cours des deux prochaines années. Ces travaux se sont appuyés sur les mécanismes de concertation régionale déjà en place ainsi que sur l'expertise des partenaires institutionnels, municipaux et communautaires impliqués dans la prévention et la réduction de l'itinérance.

Ce plan d'investissement précise notamment la priorité du Québec concernant l'objectif d'accompagner 5 000 personnes vers une stabilité résidentielle, lequel s'applique à l'ensemble des régions visées par les volets CD et Itinérance dans les communautés rurales et éloignées (ICRÉ).

Dans ce contexte, les partenaires concernés ont été sollicités au cours de l'année 2025-2026 pour préparer et amorcer des travaux visant à documenter les actions liées à la stabilité résidentielle telles que les placements en logement permanent et en logement transitoire. Les résultats annuels associés sont présentés dans les sections subséquentes du présent rapport.

SOURCES DE DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

Tel que prévu dans le cadre des orientations VCS, le présent rapport s'inscrit dans l'approche axée sur les résultats communautaires qui vise à soutenir la prise de décision collective, à documenter l'évolution des besoins observés dans la communauté et à mesurer les progrès réalisés en matière de prévention et de réduction de l'itinérance.

Sources de données utilisées

Afin d'assurer un suivi rigoureux des résultats communautaires 2025-2026, plusieurs sources d'information ont été utilisées. Le tableau 1 présente les principales sources de données ainsi que leur fréquence de mise à jour. Ces sources permettent de documenter différentes dimensions de l'itinérance et du continuum de services offerts en Outaouais.

² Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), [Tout le monde compte 2025 – L'itinérance visible au Québec et son évolution : résultats préliminaires de l'exercice du dénombrement 2025](#), Québec, 2026, consulté le 27 juillet 2026.

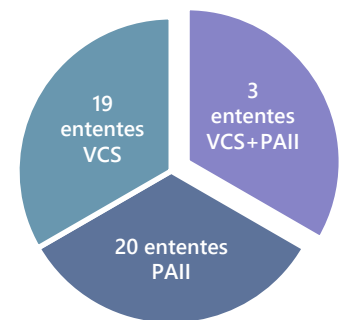
Tableau 1 – Principales sources de données utilisées en 2025-2026

<i>Source de données</i>	<i>Utilisation principale</i>	<i>Fréquence de mise à jour de données</i>
<i>Reddition de comptes des organismes financés et suivi des données sur la plateforme RREL³</i>	Suivi des résultats communautaires, caractéristiques des personnes desservies, succès et défis rencontrés	Trois fois par année conformément aux modalités prévues dans chaque entente de services
<i>Outil régional de compilation et d'analyse des services financés en itinérance</i>	Consolidation et analyse des données régionales	Variable selon les échéances de reddition de comptes ainsi que l'évolution des services financés
<i>Taux d'occupation des places d'hébergement</i>	Résultats associés aux projets financés	Suivi hebdomadaire à mensuel
<i>Dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible</i>	Suivi de l'évolution de l'itinérance visible et de l'itinérance chronique	Selon les exercices provinciaux réalisés périodiquement
<i>Données contextuelles provenant de la SCHL</i>	Portrait du marché locatif régional	Publication annuelle
<i>Données administratives et informations issues des partenaires régionaux</i>	Documentation des initiatives et analyse du contexte régional	Variable selon l'évolution des services financés

Au cours de cette année, 49 ententes de services ont été signées pour soutenir la mise en œuvre des projets retenus dans le cadre de l'appel de projets du PARCII. Parmi celles-ci, 42 concernent des initiatives financées par le programme VCS ou par les mesures du Plan d'action interministériel en itinérance (PAII), dont trois projets bénéficiant d'un financement combiné provenant des deux sources.

Conformément aux exercices précédents, la majorité des données présentées dans ce rapport proviennent des redditions de comptes transmises par les organismes partenaires financés. Chaque organisme financé a rempli un gabarit standardisé documentant :

- l'identification du projet ;
- la période couverte ;
- les données quantitatives de portée (personnes desservies, ventilation par genre, personnes en situation d'itinérance et itinérance chronique, type d'intervention, etc.) ;
- les données narratives qualitatives décrivant les progrès réalisés jusqu'au 31 mars de l'année en cours, les partenariats mobilisés, les succès et les défis rencontrés, etc.



En complément des indicateurs exigés dans le cadre du programme VCS, la région de l'Outaouais a développé cette année un outil régional de compilation et d'analyse des services financés en itinérance. Conçu à partir d'un fichier Excel, cet outil permet de consolider l'ensemble des informations recueillies auprès des projets financés dans le cadre du PARCII et d'assurer un suivi plus large de l'évolution des services offerts sur le territoire. Au-delà des données de résultats, il permet de rassembler plusieurs dimensions liées aux travaux d'administration et de coordination des programmes de financement. Parmi les informations compilées figurent par exemple le nombre d'activités de concertation réalisées et le nombre de rencontres tenues avec les partenaires. Ces informations contribuent à dresser un portrait plus complet des investissements réalisés dans la région et des mécanismes mobilisés pour soutenir la prévention et la réduction de l'itinérance.

³ RREL (Rapports sur les résultats en ligne) : application web officielle développée par le gouvernement du Canada afin d'assurer le suivi des projets financés (détails de projets et résultats) du programme Vers un chez-soi. Au Québec, le programme se déploie dans le cadre d'une Entente Canada-Québec qui balise les exigences de saisie sur l'application. Les établissements territoriaux de Santé Québec opérationnalisent la plateforme, en soutien de Santé Québec.

Par ailleurs, la collecte des données relatives au taux d'occupation des places d'hébergement d'urgence et de transition en itinérance a été réalisée de façon plus structurée et plus organisée que lors des années précédentes. Selon la réalité de chaque ressource et les variations observées dans le nombre de places disponibles, les données ont été compilées sur une base hebdomadaire ou mensuelle par courriel, avec des rappels réguliers auprès des organismes concernés. Cette démarche a permis de maintenir un portrait plus à jour des places disponibles dans la région, qui a servi au travail quotidien des partenaires et des intervenants dans leurs démarches de référencement vers les ressources d'hébergement, particulièrement lors de situations urgentes ou lorsque les disponibilités étaient limitées et qu'il était difficile d'identifier une ressource adaptée aux besoins des PSI.

Les données présentées dans ce rapport ont également été mises en perspective à l'aide d'autres sources d'information, notamment les résultats du dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible, les données du marché locatif ainsi que diverses informations permettant de mieux documenter le contexte régional en itinérance.

Méthodologie d'analyse et limites

Méthodologie

Le présent rapport porte exclusivement sur les projets financés dans le cadre du PARCII. Il convient toutefois de souligner que des investissements complémentaires ont également été réalisés en 2025-2026 grâce à l'Initiative de lutte contre l'itinérance hors refuge et dans les campements (ILIHRC). En Outaouais, la mise en œuvre du Plan de réponse communautaire aux campements (PRCC) a permis de soutenir des projets d'immobilisation visant le développement de solutions permanentes (centre de services de proximité), à intensifier des services 24/7 dans les haltes, ainsi qu'à renforcer des activités de travail de rue auprès des jeunes adultes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.

Bien que ces initiatives contribuent au renforcement de la réponse régionale en itinérance, les activités ciblées et les résultats associés à la mise en place du PRCC ne sont pas inclus dans la présente analyse. Conformément aux exigences du gouvernement du Canada, ils font l'objet d'un rapport distinct présentant les actions réalisées et les retombées observées sur le territoire. Dans le présent document, nous nous concentrons donc exclusivement sur les résultats des projets financés par le programme VCS et PAII pour l'exercice 2025-2026.

Pour documenter ces résultats, nous nous appuyons principalement sur les données issues des redditions de comptes des organismes financés. Les données quantitatives nous permettent de dresser un portrait des personnes rejointes, des services offerts et des résultats obtenus au cours de l'exercice. Certains indicateurs tels que la durée moyenne de séjour et le nombre de lits disponibles ont été recueillis à partir du mécanisme de suivi du taux d'occupation des places d'hébergement d'urgence et de transition, puis intégrés à l'analyse afin de compléter le portrait des résultats observés.

Pour ce qui est de l'analyse qualitative, nous avons aussi procédé à l'analyse de l'ensemble de ces redditions de comptes afin d'identifier les principales interventions réalisées, les besoins observés sur le terrain ainsi que les succès et défis rapportés par les partenaires. L'interprétation croisée des données quantitatives et qualitatives a contribué à mieux mettre en contexte les résultats présentés et à illustrer la contribution des projets financés aux objectifs de prévention et de réduction de l'itinérance. Par exemple, les interventions offertes recensées ont notamment été analysées selon les cinq principaux secteurs d'activités du programme VCS⁴ afin de mieux refléter la réalité des stratégies déployées sur le territoire.

⁴ Les cinq principaux secteurs d'activités du programme VCS sont : A - Services en matière de logement ; B - Prévention et orientation vers des services offerts à l'extérieur des refuges ; C – Services de soutien aux personnes desservies ; D – Investissements en immobilisations ; E – Coordination des ressources et collecte de données.

Limites de l'analyse

Malgré l'attention apportée à la collecte, à la validation et à l'analyse des données, certaines limites demeurent et doivent être prises en considération lors de l'interprétation des résultats.

Tout d'abord, les données proviennent de multiples organismes qui utilisent des outils et des méthodes de collecte variés. Des écarts peuvent donc exister dans la façon dont sont comptabilisées les personnes desservies, les interventions réalisées et les données démographiques. L'interprétation et l'application de certains indicateurs ou concepts demeurent aussi un enjeu récurrent dans le suivi des résultats.

Par ailleurs, l'analyse de données qualitatives repose sur les informations narratives et dépend de la précision et du niveau de détail fournis par les organismes financés. Ceci peut influencer notre capacité à recenser certaines interventions ou retombées. Ainsi, une intervention peut avoir été réalisée sans être explicitement décrite dans la reddition de comptes, ce qui pourrait entraîner une sous-estimation de sa portée.

De plus, une même personne peut recevoir des services auprès de plusieurs organismes au cours d'une même année. Il demeure possible que les données reflètent davantage un volume de services qu'un nombre exact d'individus distincts aidés.

Concernant les données liées à l'itinérance visible, il importe de rappeler que l'exercice du dénombrement constitue une estimation ponctuelle réalisée lors d'une seule nuit. Comme le souligne le MSSS, cet exercice représente nécessairement une sous-estimation du nombre total de personnes ayant vécu un épisode d'itinérance au cours d'une année et ne permet pas de mesurer adéquatement l'itinérance cachée.

Enfin, l'évolution constante du contexte social, économique et résidentiel peut influencer directement les résultats observés et rendre les comparaisons entre les années plus délicates. Les données présentées dans ce rapport doivent donc être considérées avant tout comme des indicateurs permettant de suivre les tendances générales et l'évolution des besoins, plutôt que comme une mesure exhaustive de l'ensemble du phénomène de l'itinérance en Outaouais.

ACCÈS DU PUBLIC AUX RÉSULTATS RÉGIONAUX

Le présent rapport est rendu public sur le site Web de Santé Québec Outaouais, dans la section consacrée aux dossiers régionaux en itinérance : [Services aux personnes itinérantes - Santé Québec Outaouais](#). Il est également accessible par l'intermédiaire de la plateforme [P.A.R.C. – Pour un accès régional coordonné](#). Développée dans le cadre des travaux d'accès coordonné en itinérance de la communauté désignée de Gatineau, la plateforme P.A.R.C. vise à regrouper en un même endroit l'information relative aux services offerts aux personnes en situation d'itinérance ou d'instabilité résidentielle en Outaouais. Elle rassemble notamment différents outils, ressources, publications et documents produits dans le cadre du PARCII.



SUIVI ET AMÉLIORATION CONTINUE

Poursuite de la démarche d'amélioration continue

Comme lors des exercices précédents, les travaux réalisés en 2025-2026 se sont inscrits dans une démarche d'amélioration continue visant à améliorer la qualité des données disponibles tout en limitant les charges administratives associées à la reddition de comptes pour les organismes financés. Pour cette année, l'accent a encore été mis sur l'harmonisation des outils de collecte, la clarification de certains indicateurs et la consolidation des données issues des différentes sources de financement en itinérance.

Les travaux à venir viseront à mieux documenter les trajectoires des personnes à travers le continuum de services, tout en privilégiant l'utilisation des mécanismes de suivi déjà en place afin de limiter les demandes supplémentaires adressées aux partenaires. Des outils de collecte de données seront progressivement améliorés et mis à l'essai au cours de la période 2026-2028.

Mobilisation régionale autour de la stabilité résidentielle

L'exercice 2025-2026 a marqué le début de l'intégration de la nouvelle priorité du gouvernement du Québec visant à accompagner 5 000 personnes vers une stabilité résidentielle.

Motivés par l'arrivée de plusieurs nouveaux projets de logements subventionnés et abordables sur le territoire, des travaux ont été amorcés pour structurer un continuum régional de services de soutien en logement, en collaboration avec l'Office d'habitation de l'Outaouais (OHO) et différents partenaires du milieu, visant à mieux répondre aux besoins des personnes qui accèdent à un logement subventionné ou abordable. Ils ont notamment contribué à mieux identifier les besoins de soutien des futurs locataires, à développer une offre de services concertée entre les partenaires et à renforcer la coordination entre les différents acteurs impliqués dans le maintien en logement.

Par exemple, un projet-pilote a ainsi été mis en place à l'édifice Champlain afin de tester une nouvelle approche de collaboration entre l'OHO et l'équipe IMAGES (Interventions pour mieux agir en exclusion sociale) de Santé Québec Outaouais. Dans le cadre de ce projet, une dyade OHO-IMAGES a été créée afin de faciliter le repérage précoce des personnes présentant des besoins de soutien, d'améliorer l'accès aux services et de renforcer l'accompagnement visant la stabilité résidentielle et la réaffiliation sociale.

Tous ces travaux contribuent directement à l'atteinte de l'objectif gouvernemental visant à accompagner les personnes vers une stabilité résidentielle durable, tout en visant une utilisation optimale des ressources disponibles en Outaouais pour soutenir le maintien en logement des personnes présentant des besoins variés.

Poursuite des projets structurants et concertation régionale

L'année 2025-2026 a permis de poursuivre le déploiement de plusieurs projets structurants, contribuant au renforcement du continuum régional de prévention et de réduction de l'itinérance.

Parmi les faits saillants de l'année figurent les travaux réalisés autour du Carré Guertin, qui ont continué de mobiliser la Ville de Gatineau, les organismes communautaires et les partenaires institutionnels. Le maintien du campement supervisé, le déploiement de services de proximité ainsi que la poursuite du développement de 100 places d'hébergement de transition au sein du « Village Transition » ont permis de diversifier l'offre de services destinée aux PSI.

Le développement des centres de services de proximité dans la CD de Gatineau constitue également une réalisation importante de l'année. Plusieurs centres de services de proximité étaient en activité dans la CD de

Gatineau, notamment à travers le projet « Halte Carré Guertin », « Tablée populaire et bloc sanitaire », « Interventions à la Soupière de l'amitié de Gatineau » et le modèle mobile « Réhabus ». Les organismes responsables de ces projets rapportent une augmentation de l'utilisation de leurs services, notamment en ce qui concerne les repas, les interventions directes, les services de douche et de buanderie, ainsi que le nombre de nouvelles personnes rejointes. Cette hausse est observée dans un contexte marqué à la fois par une bonification du financement accordé aux services de proximité en 2025-2026 et par une utilisation accrue de ces services. Les données montrent qu'un plus grand nombre de personnes ont été rejointes au cours de l'année.

Parallèlement, les travaux entourant le Fonds d'urgence au logement (FUL) se sont poursuivis dans une perspective d'amélioration des mécanismes de soutien. Des démarches de consultation régionale et de co-construction ont permis de documenter les mécanismes existants, d'identifier les principaux trous de service et de poursuivre la réflexion sur un modèle régional adapté aux réalités des différents territoires de l'Outaouais. Elle contribuera à clarifier le rôle potentiel du futur FUL visant à répondre à certains besoins qui ne sont actuellement couverts par aucun programme existant.

Enfin, la concertation régionale en itinérance est demeurée un levier essentiel en 2025-2026. Parmi les travaux réalisés dans ce cadre, ceux du Comité directeur interministériel en itinérance de l'Outaouais (CDIIO) ont porté sur la réalisation d'une tournée auprès de partenaires interministériels et institutionnels, la tenue des rencontres intra-Santé Québec Outaouais ainsi que des rencontres des membres CDIIO visant à réviser son mandat, son mode de fonctionnement et son plan d'action régional. Ces travaux ont contribué à faire progresser plusieurs initiatives présentées précédemment dans ce rapport, notamment celles liées à la stabilité résidentielle, au développement de projets de logement et d'hébergement, au soutien communautaire en logement ainsi qu'au développement de la plateforme P.A.R.C. Ils ont également permis l'avancement de différentes mesures concrètes, dont la révision des critères d'admissibilité des PSL-PAII jeunesse, l'ajout du critère de sortie d'établissement carcéral aux PSL-PAII et la mise en place d'un processus régional de suivi du taux d'occupation des places d'hébergement financées dans le cadre du PARCII. En favorisant l'échange d'expertise, la coordination des actions et l'arrimage entre les partenaires, le CDIIO continue à soutenir une vision concertée du continuum de services et à faire avancer des initiatives structurantes visant à prévenir et à réduire l'itinérance en Outaouais.

SUIVI ANNUEL DES RÉSULTATS RÉGIONAUX

Cette section présente les trois résultats régionaux retenus par la CD de Gatineau. Pour chacun d'eux, les indicateurs de suivi, les cibles visées, les sources de données et la fréquence de mise à jour sont précisés. Ces résultats s'inscrivent dans la continuité des efforts déployés au cours des dernières années et soutiennent deux objectifs principaux définis par le PARCII : le maintien et l'intensification des interventions, et l'amélioration du continuum de services et de la collaboration entre les instances. Ils constituent des repères pour évaluer les progrès réalisés et orienter les actions à venir.

Résultat #1 : Réduction du nombre de personnes en situation d'itinérance

L'itinérance chronique est suivie par l'ensemble des régions visées par le volet CD. Nous maintenons la définition de l'itinérance chronique conformément à la définition établie par le gouvernement du Canada, en cohérence avec l'Entente VCS modificatrice numéro 3 :

« L'itinérance chronique se réfère à une situation où une personne ayant vécu 180 jours en situation d'itinérance au cours de la dernière année et/ou 546 jours en situation d'itinérance au cours des 3 dernières années. »

Comme l'indicateur actuellement retenu ne nous permette pas de fournir des données au sujet de l'itinérance chronique, nous avons maintenu l'exercice de dénombrement comme principale source de données pour

documenter cette réalité. Réalisé en 2025, cet exercice estime à 866 le nombre de personnes en situation d'itinérance visible en Outaouais, qui représente un portrait ponctuel de la situation observée lors d'une seule nuit de dénombrement.

Tableau 2 – Résultat #1 en un coup d'œil

Cible définie pour la période visée par le PARCII : Réduction de 10% du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique au sein de la communauté au cours de l'année

Source de donnée utilisée : Exercice de dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible

Fréquence de mise à jour : Selon les exercices provinciaux réalisés périodiquement

Indicateur retenu	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Nombre de personnes en situation d'itinérance chronique au sein de la communauté au cours de l'année	706	Sans objet	Sans objet	866

L'augmentation observée entre les exercices de dénombrement de 2022 et de 2025 peut être influencée en partie par une meilleure couverture du dénombrement. Pour l'exercice 2025, un plus grand nombre de partenaires et de ressources ont participé à la collecte de données qu'en 2022, incluant des organismes provenant de différents secteurs ainsi que certains milieux qui n'avaient pas participé à l'exercice précédent. Cette mobilisation accrue a permis de rejoindre davantage de personnes et de documenter plus largement la réalité de l'itinérance visible sur le territoire.

L'élargissement du continuum d'hébergement dans la région au cours des dernières années constitue également un facteur important à considérer. Cette croissance a non seulement augmenté le nombre de places disponibles, mais aussi la capacité du réseau à rejoindre des personnes qui, auparavant, échappaient parfois aux mécanismes de repérage ou ne fréquentaient pas les services. Entre 2022 et mars 2026, le nombre de places d'urgence est passé de 68 à 94, tandis que le nombre de places de transition est passé de 131 à 310. Par ailleurs, plusieurs projets immobiliers sont en cours de réalisation ou de déploiement sur le territoire et viendront bonifier le nombre de places d'urgence et de transition disponibles sur le territoire au cours des prochaines années.

Résultat #2A : Augmentation du nombre de personnes à risque d'itinérance ou en situation d'itinérance desservies

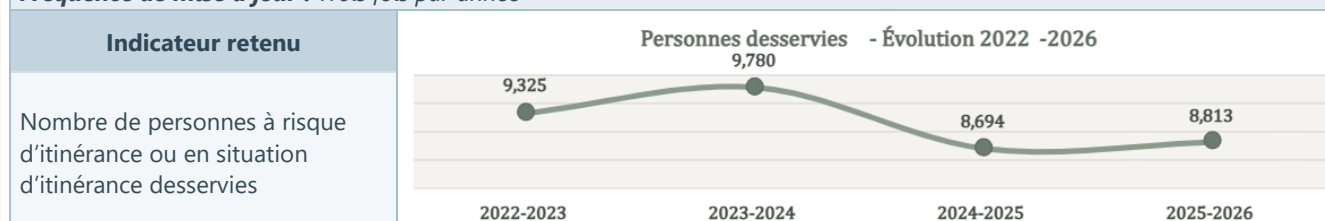
Le deuxième résultat communautaire vise à mesurer la capacité à rejoindre les personnes à risque d'itinérance, en situation d'itinérance ainsi qu'en situation d'itinérance chronique, à répondre à leurs besoins et à les accompagner vers une plus grande stabilité résidentielle. Conformément aux priorités régionales du PARCII, le suivi de ce résultat s'appuie sur plusieurs indicateurs de suivi permettant d'apprécier à la fois l'accessibilité et la portée des services offerts, ainsi que les résultats obtenus en matière d'accompagnement en logement.

Tableau 3 – Résultat #2A en un coup d'œil

Cible définie pour la période visée par le PARCII : Augmentation du nombre de personnes à risque d'itinérance ou en situation d'itinérance desservies

Source de donnée utilisée : Reddition de comptes PARCII (VCS et PAII) ; suivi des données sur la plateforme RREL

Fréquence de mise à jour : Trois fois par année



La tendance montre une hausse de 1,4 % en 2025-2026, passant de 8 694 à 8 813 personnes desservies, après une baisse de 11,1 % l'année précédente (2023-2024). Nous voyons aussi que les PSI représentent environ 49 % de l'ensemble des personnes desservies.

% en situation d'itinérance / % à risque d'itinérance	
49.1% (4,330)	50.9% (4,483)

Cette évolution peut s'expliquer par divers facteurs, dont les ajustements apportés à l'offre de services et l'évolution des projets financés en fonction des besoins observés sur le territoire : augmentation de la répartition financière pour des projets visant à répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance et d'itinérance chronique. L'évolution s'explique également par les ajustements apportés aux méthodes de collecte de données afin d'assurer la qualité de la donnée.

Nous devons toutefois interpréter cette tendance avec prudence, puisqu'une même personne peut recevoir des services auprès de plusieurs organismes ou participer à différents projets financés au cours d'une même année. À partir des données actuellement disponibles, nous ne sommes donc pas en mesure d'isoler avec certitude le nombre exact de personnes différentes desservies. Le nombre de personnes desservies ne constitue donc qu'un indicateur de portée des services, mais ne reflète pas à lui seul l'intensité de l'accompagnement offert, la complexité des besoins de la clientèle, ni les résultats obtenus en matière de stabilisation résidentielle et d'amélioration des conditions de vie des personnes accompagnées.

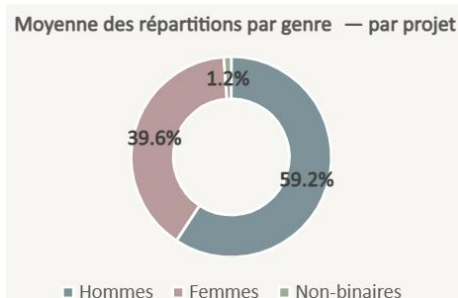
Par ailleurs, cet indicateur se décline aussi en sous-groupes comme suit pour le suivi des données démographiques :

Tableau 4 - Données démographiques des personnes desservies

Identité de genre :	Selon son identité de genre, préciser les informations suivantes :	
• Hommes • Femmes • Non-binares • Non disponible	<u>Groupe d'âge :</u> • Enfants • Jeunes (de 12 à 24 ans) • Adultes (de 25 à 64 ans) • Personnes âgées (65 ans et plus)	<u>Caractéristiques spécifiques :</u> • Personnes handicapées • Autochtones • Immigrants • Réfugiés et demandeurs d'asile • Anciens combattants

Nous avons dressé un portrait de l'identité de genre du total des personnes desservies : pour chaque projet ayant fourni des données de genre pour cette information, la proportion d'hommes, de femmes et de personnes non binares a été calculée sur le total genré du projet. Ensuite, une moyenne simple de ces proportions a ensuite été établie pour l'ensemble de projets admissibles, en excluant les données manquantes ainsi que le projet comptabilisé en double.

Les résultats montrent qu'en moyenne, les hommes représentent environ 59 % des personnes desservies. Les femmes comptent pour près de 39 % de la clientèle, tandis que les personnes non binares représentent environ 1,2 % des personnes rejointes.



Maintien et intensification des interventions

Nous savons que les trajectoires et les besoins des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir sont très variés. Certaines requièrent un soutien ponctuel répondant à un besoin immédiat, alors que d'autres nécessitent un accompagnement plus intensif sur plusieurs mois et même des années afin de favoriser leur rétablissement et leur intégration dans la communauté. Cette diversité de besoins souligne l'importance de maintenir une offre de services flexible et adaptée aux différentes réalités vécues.

Outre le nombre des personnes desservies présenté ci-dessus, le volume d'activités réalisées au cours de l'année 2025-2026 illustre l'objectif visant au maintien et à l'intensification des interventions dans le cadre du PARCII. Plus de 80 580 interventions de différentes natures ont été recensées dans les redditions de comptes des organismes financés par les fonds VCS et PAII.

Le Tableau 5 présente le nombre de personnes ayant bénéficié de services favorisant l'intégration économique (Aide au revenu, à l'emploi, aux études et à la formation professionnelle) ainsi que l'intégration sociale et communautaire, deux types de services financés dans le cadre du VCS :

Tableau 5 – Nombre de personnes ayant bénéficié de services d'intégration économique, d'intégration sociale et communautaire (VCS seulement)

Aide au revenu	Aide à l'emploi	Aide aux études	Aide à la formation professionnelle	Intégration sociale et communautaire
505	310	121	96	1,276
<i>Personnes aidées</i>	<i>Personnes aidées</i>	<i>Personnes aidées</i>	<i>Personnes aidées</i>	<i>Personnes rejointes</i>

En plus de ces deux types de services financés par VCS, les données recueillies nous permettent également de faire ressortir d'autres constats concernant les trois services financés par VCS et PAII, tels que présentés au Tableau 6 : 93 261 repas ont été distribués avec un service d'accompagnement, 102 personnes ont bénéficié d'un service de fiducie volontaire et six centres de services de proximité étaient mis en place sur le territoire.

Tableau 6 – Trois autres types de services financés (VCS et PAII)

Repas AVEC ACCOMPAGNEMENT	Fiducie volontaire	Centre de services de proximité
93 261	102	6
<i>Repas distribués</i>	<i>Personnes accompagnées</i>	<i>Nombre de centres ouverts</i>

Nous observons ainsi que les services de repas avec accompagnement constituent un point d'entrée accessible et à bas seuil pour rejoindre les personnes en situation d'itinérance et à risque de le devenir. Les services de proximité et de liaison, ainsi que l'intervention mobile, demeurent quant à eux essentiels pour rejoindre les personnes qui fréquentent peu les ressources traditionnelles ou qui vivent dans des situations particulièrement instables comme dans les espaces publics et les campements.

Ensemble, ces services favorisent le repérage des besoins spécifiques et adaptés, l'orientation vers les ressources appropriées et, dans plusieurs cas, l'amorce d'une démarche d'accompagnement plus soutenue.

Résultat #2B : Accompagnement des personnes vers une stabilité résidentielle

Comme indiqué précédemment, l'accompagnement des personnes vers une stabilité résidentielle a été ajouté aux résultats devant faire l'objet d'un suivi à l'échelle du Québec. Les données présentées ci-dessous permettent de documenter la contribution de l'Outaouais à l'atteinte de cet objectif.

Tableau 7 – Résultat #2B en un coup d'œil

Cible définie à l'échelle du Québec : Accompagner 5 000 personnes vers une stabilité résidentielle (CD et ICRÉ)	
Source de donnée utilisée : Suivi des données sur la plateforme RREL ; Fiches de suivi annuel – mesure 1.1, 5.2 et 5.3 du PAII	
Fréquence de mise à jour : Suivi semestriel ou annuel selon la modalité de reddition de comptes	
Indicateurs retenus	Résultats 2025-2026
Nombre de personnes accompagnées et logées dans un logement transitoire/permanent (source : RREL)	512

Nombre de jeunes provenant des centres de réadaptation pour jeunes en difficulté ayant bénéficié d'un supplément au loyer (source : mesure 1.1 du PAII)	6
Nombre de personnes en situation d'itinérance ayant bénéficié d'un supplément au loyer (source : mesure 5.2 du PAII)	40
Nombre de personnes accompagnées en logement transitoire/permanent (source : mesure 5.3 du PAII)	347

Au total, 512 personnes ont accédé à un logement transitoire ou permanent avec accompagnement, selon les données saisies dans la plateforme RREL. Par ailleurs, 347 personnes ont reçu un soutien favorisant leur maintien en logement et le développement de leur autonomie dans le cadre de la mesure 5.3 du PAII. À ces services s'ajoutent des mesures de soutien financier, notamment par l'entremise d'un programme de supplément au loyer (PSL) destiné aux jeunes et aux adultes. Entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 mars 2026, 6 jeunes et 40 adultes ont ainsi obtenu un PSL dans le cadre de leur démarche résidentielle.

Résultat #3 : Occupation optimale des places disponibles en hébergement d'urgence et de transition

Le suivi de l'occupation des places d'hébergement nous permet de mieux comprendre comment les ressources disponibles sont utilisées au cours de l'année. Pour l'année 2025-2026, les ressources suivies représentent un total de 314 places, soit 92 places en hébergement d'urgence et 222 places en hébergement de transition.

Tableau 8 – Résultat #3 en un coup d'œil

Cible définie pour la période visée par le PARCII : le taux d'occupation des places en hébergement d'urgence et en hébergement de transition est de 90% annuellement.			
Source de donnée utilisée : Outil de collecte EXCEL des places disponibles en hébergement d'urgence et de transition			
Fréquence de mise à jour : Suivi hebdomadaire à mensuel			
Indicateur retenu	Résultat 2025-2026		
Taux d'occupation quotidien	Hébergement d'urgence — 92 places	Hébergement de transition — 222 places	
	90 % occupées 	81 % occupées 	

L'hébergement d'urgence affiche un taux d'occupation moyen de 90 %. Les données mensuelles montrent que très peu de places demeurent disponibles à certains moments de l'année, particulièrement pendant la période hivernale. Cette situation peut limiter la capacité du réseau à répondre rapidement à de nouvelles demandes ou à des situations de crise. Pour ce qui est de l'hébergement de transition, le taux d'occupation est de 81%, et les données mensuelles recensées révèlent une diminution graduelle du nombre de places disponibles au fil de l'année. Cette tendance peut être influencée en partie par le fait que 59 nouvelles places ont été ajoutées dans la région entre 1^{er} avril 2025 et 31 mars 2026, portant à la hausse la capacité d'accueil des ressources de transition.

À la fin, nous voulons souligner que le taux d'occupation ne doit pas être interprété uniquement comme un indicateur de bonne utilisation des ressources. Un taux élevé montre que les places répondent à un besoin réel et soutenu, mais il peut aussi révéler une pression importante sur le continuum d'hébergement. Lorsque les places sont occupées de façon quasi permanente, la capacité des ressources à accueillir de nouvelles personnes diminue, particulièrement en période de hausse des besoins (ex. grand froid) ou lors de situations d'urgence. Nous constatons aussi que l'occupation optimale des places ne dépend pas seulement du nombre de lits ou d'unités disponibles, mais aussi de la fluidité des trajectoires entre l'urgence, la transition et l'accès à un logement stable.

